

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2022

TABLEAU RÉCAPITULATIF ANNEXÉ À LA DÉLIBÉRATION FIXANT

LE MONTANT DES INDEMNITÉS DE FONCTIONS ALLOUÉES

AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM	QUALITÉ	Taux de l'indemnité allouée par rapport à l'indice brut terminal de rémunération de la fonction publique	Indemnité Brut mensuelle
Éric GRILLON	Maire	55 %	2 139,17 €
Jean-Bernard PAUL	Adjoint au Maire	18 %	700,09 €
Laurence ANQUETIN	Adjointe au Maire	18 %	700,09 €
Patrick ROUYER	Adjoint au Maire	18 %	700,09 €
Christelle QUÉRO	Adjointe au Maire	18 %	700,09 €
Laurent FORICHON	Adjoint au Maire	18 %	700,09 €
Catherine BEUDIN	Adjoint au Maire	9 %	350,04 €
Pieter DOUWES	Adjoint au Maire	18 %	700,09 €
Ghislain BORRELLY	Conseiller Municipal	9 %	350,04 €
Nelly MONZON	Conseiller Municipal	9 %	350,04 €
Daniel GONÇALVES	Conseiller Municipal	9 %	350,04 €